

[Text]

[Translation]

• 1610

It may be, now that we have a co-ordinator and now that this action plan—which, by the way, is all set out with dates in which each stage is to be completed. It is a pretty tight schedule, and it is all laid out, so we will know very rapidly whether we are meeting our target. It may well be that, as we get along with this, we may be in a position to identify the handicapped. We may get a request from the handicapped, who are quite prepared to have themselves identified. We are just sort of feeling our way, but we did not want to start off alarming anybody by going out into the several thousand people we have to try to identify them.

But the question is a logical question. It is one that concerns me because, ultimately, it could very well be to the advantage of the program and handicapped people that we do know how many we have.

Mr. Rodriguez: Can all the buildings on Parliament Hill—Confederation, West Block, East Block and Centre Block—now accommodate, for example, wheelchairs?

I note that at the front entrance of the Confederation Building there is no ramp for access to the building. I use it every day. So if you go up the front steps, and you get into the front foyer—first of all, there are those revolving doors. Are we getting rid of them? Then you have to go up stairs again, in order to get to where the security staff check in.

MGen Cloutier: At the moment, Mr. Chairman, the ramp is located in the southwest corner of the Confederation Building, the next entrance around the corner. Obviously, to have a ramp placed at the entrance of the Confederation Building—I think the committee will have to look at, perhaps, the same type of installation that we have in the Parliamentary restaurant, a hydraulic type of thing.

You have so many steps that the slope would be fairly steep—in fact it would be too steep to get up. But that is one of the problems that we will look at. We are also looking at the East Block. Although we have a ramp on the northwest side of the East Block, the entrance is very seldom open, and the Senate monitors the Governor General's entrance of that block. So I asked them yesterday to install a ramp there as well.

Mr. Rodriguez: Mr. Chairman, when I first came here in 1972—I know the Speaker was here; he came in 1972—I was struck with what we always viewed as the art, the history of Canada. It seems that here I am, 15 years later, asking myself what we should do to this building so that 50 years from now, or 100 years from now, those who visit can say: here is the art of the 1980s, the art of the 20th Century in the House of Commons. Is there any artistic

Il se pourrait, maintenant que nous avons un coordonnateur et ce plan d'action, qui, soit dit en passant, comporte tout un échéancier pour les différentes étapes des travaux à réaliser. Le calendrier est complet et il est très serré. Nous serons donc en mesure de vérifier très rapidement si nous respectons les délais. Il se pourrait très bien que dans le courant de cette entreprise, nous puissions identifier les personnes handicapées. Des personnes handicapées, qui seraient peut-être tout à fait prêtes à s'identifier, pourraient nous envoyer des demandes. Nous devons y aller à tâtons mais nous ne voulions pas affoler les gens en essayant d'identifier tout de suite toutes ces personnes-là parmi les milliers d'employés qui travaillent dans ces locaux.

Quoi qu'il en soit, la question est parfaitement logique, et c'en est une qui me préoccupe car ce pourrait être avantageux tant pour le programme que pour les personnes handicapées elles-mêmes que nous sachions combien elles sont.

M. Rodriguez: Tous les immeubles de la Colline parlementaire, soit l'immeuble de la Confédération, l'Édifice de l'Ouest, l'Édifice de l'Est et l'Édifice du Centre, ont-ils été aménagés de façon à pouvoir accueillir des chaises roulantes?

J'ai remarqué qu'il n'y a pas de rampes d'accès à l'entrée principale de l'immeuble de la Confédération. J'y vais tous les jours. Si vous montez les marches pour ensuite pénétrer dans le hall d'entrée. . . Tout d'abord, il y a ces portes-tambour. Va-t-on s'en débarrasser? Une fois arrivé là, il faut encore monter des marches pour se rendre au poste de contrôle des agents de sécurité.

Mgen Cloutier: A l'heure actuelle, monsieur le président, la rampe est située au coin sud-ouest de l'immeuble de la Confédération, où il se trouve une autre entrée. Evidemment, s'il fallait installer une rampe à l'entrée principale de l'immeuble de la Confédération. . . il faudrait que le Comité examine cela et il faudrait peut-être prévoir un système hydraulique, semblable à celui qui se trouve au restaurant parlementaire.

Il y a tant de marches que la pente serait très raide. D'ailleurs, elle serait trop raide. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un des problèmes que nous allons examiner. Nous étudions également la situation à l'Édifice de l'Est. Bien qu'il y ait une rampe du côté nord-ouest de l'Édifice de l'Est, cette entrée n'est que très rarement ouverte, et c'est le personnel du Sénat qui surveille l'entrée du gouverneur général. De toute façon, j'ai demandé hier aux responsables qu'ils installent une rampe là-bas également.

M. Rodriguez: Monsieur le président, lorsque je suis arrivé ici en 1972—et je sais que le président de la Chambre est lui aussi arrivé en 1972—j'ai été frappé par ce que j'avais toujours perçu comme étant des représentations de l'art et de l'histoire du Canada. Et me voici maintenant, 15 ans plus tard, en train de me demander ce que nous devrions faire ici pour que dans 50 ou 60 ans, ceux qui visiteront la Colline parlementaire